



ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Devenez professeur contractuel de Lettres-Langues

Vous êtes en reconversion professionnelle, en recherche d'emploi, avez-vous pensé à devenir professeur en lycée professionnel ?

L'académie de Poitiers recrute des professeurs contractuels dont les compétences et le bagage professionnel permettent d'enseigner en lycée professionnel.

Être enseignant

Être enseignant, c'est :

- Accompagner ses élèves pour en faire des citoyens instruits et éclairés
- Travailler en équipe
- Apprendre tout au long de sa vie

Devenir enseignant, c'est exercer un métier passionnant et exigeant. Celui de participer à la construction de la société en transmettant son savoir et en valorisant les compétences des élèves. C'est s'adapter au profil de chaque élève, pour lui permettre de développer son potentiel et lui transmettre les valeurs de citoyenneté. C'est faire évoluer ses cours grâce au numérique et en actualisant ses propres connaissances. Être enseignant offre la possibilité de se renouveler chaque jour et d'être acteur d'un système éducatif en évolution. C'est aussi un métier qui permet de concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Activités principales

Vous enseignerez les lettres-anglais ou lettres-espagnol en :

- Concevant et mettant en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre des programmes nationaux
- Faisant acquérir des compétences incluant des capacités, des attitudes et des savoir-faire.
- Concevant et mettant en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves
- Assurant un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles et participer à leur projet d'orientation

Vous contribuerez également au bon fonctionnement de l'établissement et au travail en équipe.

Bénéficiez d'un accueil, d'un accompagnement et d'une formation de qualité

En tant que professeur de lycée, vous intégrez une équipe pluridisciplinaire au sein d'un établissement, sous la responsabilité du chef d'établissement et avec l'accompagnement des inspecteurs pédagogiques. Vous pouvez être amenés à échanger avec des partenaires extérieurs à votre établissement.

→ **Tutorat par des enseignants expérimentés** durant les premiers mois d'exercice, pour recharger et partager les pratiques, notamment **pour concevoir des séquences et des supports pédagogiques** (pour lesquelles des ressources en ligne sont également disponibles).

→ **Formations disciplinaires en ligne** pour connaître les programmes et savoir les enseigner

→ **Formations dédiées aux professeurs contractuels** répondant aux besoins de tout professeur entrant dans le métier sur les pratiques d'enseignement (animer une classe, installer une relation de confiance, gérer les situations complexes, accueillir les élèves à besoin éducatifs particuliers, etc.).

Temps de travail

Vous pouvez intervenir à temps plein ou à temps partiel.

1. Le temps de travail se compose, pour un temps complet :

- D'une obligation de service de 18h de cours par semaine.
- D'un temps de préparation de la classe et de correction, que chaque professeur est libre d'organiser, ainsi que de participation à la vie de l'établissement (conseils de classe, rencontres avec les parents, temps de concertation...). En tant que professeur(e) en collège ou lycée, vous enseignez 36 semaines par année scolaire.

2. Pour un contrat à temps incomplet, la durée hebdomadaire est variable.

Votre contrat et votre affectation

Vous bénéficierez d'un contrat à durée déterminée qui peut couvrir toute l'année scolaire, à compter du 1er septembre, à temps complet (18h de cours par semaine) ou d'un contrat à temps incomplet (durée hebdomadaire variable).

Vous serez affecté dans un lycée professionnel de l'académie de Poitiers (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne).

Votre rémunération

Votre rémunération brute varie en fonction de votre diplôme et des années d'expériences en lien avec la discipline :

- Avec une licence : entre 1719,77 et 2119.67 euros bruts / mois
- Avec un master 2 : entre 1818,17 et 2122.76 euros brut / mois)

A cette rémunération principale peuvent s'ajouter certaines indemnités :

- L'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE)
- L'indemnité de professeur principal (ISOE part modulable)
- Le paiement d'heures supplémentaires (HSA ou HSE)
- Le supplément familial de traitement qui peut être alloué sous certaines conditions.
- Un remboursement partiel des titres de transport afférents au trajet domicile-travail

Enfin, dans le cadre du Grenelle de l'éducation, les professeurs contractuels peuvent bénéficier de deux primes :

- Prime d'équipement informatique : 176 € nets annuels
- Prime d'attractivité

Votre profil

Pour les disciplines générales : vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 3 / Bac + 5 en concordance avec la discipline d'enseignement.

Vous avez un casier judiciaire vierge.

Compétences attendues :

- Vous êtes pédagogue et expert d'une discipline.
- Vous maîtrisez la communication orale et écrite.

- Vous êtes rigoureux, patient et doté d'un grand sens de l'écoute.
- Vous savez susciter l'attention et vous adapter face à différentes situations.
- Vous savez mener des projets et faire preuve d'initiative.
- Vous savez travailler en équipe, au sein d'un collectif.
- Vous êtes à l'aise avec les usages du numérique.

Passé professionnel

A titre d'exemple, les métiers suivants sont concordant avec les compétences attendues pour un professeur de lettre-anglais ou lettre-espagnol

- Journaliste
- Conférencier dans les langues internationales
- Traducteur
- Métier de l'édition et de la communication

Perspectives d'évolution

Si votre expérience en tant que professeur contractuel vous donne envie de poursuivre votre carrière au sein de l'Éducation nationale, l'académie vous accompagnera vers la réussite aux concours de recrutement (notamment dans la validation des acquis de l'expérience professionnelle).

Postulez

Pour postulez et déposer votre CV et votre lettre de motivation, rendez-vous sur l'application Acloe : <https://id.ac-poitiers.fr/acloe/do/candidat>

Présentation de l'académie de Poitiers

Rejoignez un collectif de 29 000 personnels dans l'académie de Poitiers !

Les personnels de l'académie se mobilisent au quotidien pour assurer les parcours scolaires de 300 000 élèves de la maternelle au post-bac. Elle est engagée dans une dynamique de progrès social et d'innovation et vise prioritairement à préparer chaque élève au meilleur avenir possible. Le service public d'éducation de l'académie de Poitiers poursuit également l'objectif de participer aux dynamiques territoriales en Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne pour des territoires urbains, péri-urbains et ruraux attractifs. L'académie de Poitiers encourage la constitution de collectifs de travail inter-catégoriels et favorise le développement professionnel de tous ses personnels grâce à son École académique de la formation continue. Elle s'appuie sur un maillage territorial spécifique en réseaux ECLORE (école, collège et lycée pour l'orientation et la réussite des élèves) pour que les personnels puissent travailler en inter-degré au service du parcours de l'élève. En lien étroit avec les opérateurs nationaux de l'éducation (CNED, Canopé, IH2EF) installés à Poitiers, l'académie est également engagée dans une stratégie volontariste du numérique pour l'éducation dans le cadre de « Poitiers capitale de l'éducation ». Elle vise à créer un environnement propice au déploiement du numérique. Son projet académique repose sur quatre grandes priorités :

- Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux
- Une pédagogie numérique au service des apprentissages
- Vivre ensemble et devenir citoyen
- Cohésion et valorisation de l'engagement des personnels.

Offrant un cadre de vie agréable, l'académie de Poitiers est reliée aux grandes métropoles de Paris et Bordeaux par des axes routiers et ferroviaires rapides.